MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Bouches-du-Rhône

Commune : Aix-en-Provence

Autres communes :

R500

Appellation : Hôtel de Ville

Monument(s)

Appellation : Hôtel de Ville

Protection : classement

Arrêté : classement le 12/10/1995

Étendue de la protection : Hôtel de Ville en totalité

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.